**Conclusions de la réunion ministérielle de la TICAD**

1. La réunion ministérielle de la TICAD a conclu aujourd’hui ses travaux par l’adoption d’un communiqué conjoint.
2. Aux termes dudit communiqué, les participants ont définitivement tranché la question de la participation aux réunions de la TICAD en faveur de la partie sahraouie. Ce communiqué consacre, sans ambages et sans nuances, le droit de tous les Etats membres de l’Union Africaine de prendre part aux réunions de partenariat entre l’Afrique et le Japon. Par l’expression « Etats membres de l’Union Africaine », inscrite au premier paragraphe de ce Communiqué conjoint, il faut bien entendre que la revendication du Maroc d’exclure la RASD n’a trouvé aucun écho parmi les participants.
3. A cet égard, force est de constater, comme le précise d’ailleurs ce document sous une forme de note de bas de page, que le Maroc a été le seul et unique pays à avoir formulé des réserves sur l’expression « Etats membres de l’Union Africaine ». N’ayant pas pu introduire sa formule préférée, en l’occurrence celle limitant la participation du côté africain aux « Etats reconnus par les Nations Unies », le Maroc n’avait d’autres choix que de se dissocier seul du consensus général qui s’est formé lors de la réunion de Tokyo sur la question de la participation.
4. Il s’agit là encore d’un autre échec de la diplomatie marocaine qui s’est trouvée complètement isolée dans ses revendications visant à exclure la RASD. Aucun des pays africains que le Maroc considère comme étant « alliés traditionnels », n’a estimé nécessaire de venir en aide à la délégation marocaine sur cette question. Ces derniers sont certainement incommodés et dépités par le comportement crapuleux des voyous marocains se considérant et se présentant faussement comme des diplomates.